

# FRANÇAIS

MUSÉE DE LA POLICE ET DE LA JUSTICE  
(JUSTICE & POLICE MUSEUM)

CNR PHILLIP & ALBERT STS  
CIRCULAR QUAY  
NSW 2000  
AUSTRALIA  
www.hht.net.au

TÉL 02 9252 1144  
FAX 02 9252 4860  
INFOLINE 02 8239 2442  
info@hht.net.au  
ATS 02 8239 2377

**AUTRES PROPRIÉTÉS DU HISTORIC HOUSES TRUST:** ELIZABETH BAY HOUSE | ELIZABETH FARM | GOVERNMENT HOUSE | MUSÉE DES HYDE PARK BARRACKS (HYDE PARK BARRACKS MUSEUM) | MUSÉE DE LA POLICE ET DE LA JUSTICE (JUSTICE & POLICE MUSEUM) | MEROOGAL | MUSÉE DE SYDNEY SUR LE SITE DE LA PREMIÈRE RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR (MUSEUM OF SYDNEY ON THE SITE OF FIRST GOVERNMENT HOUSE) | ROSE SEIDLER HOUSE | ROUSE HILL ESTATE | SUSANNAH PLACE MUSEUM | THE MINT AND CAROLINE SIMPSON LIBRARY & RESEARCH COLLECTION | VAUCLUSE HOUSE



HISTORIC HOUSES TRUST



Le Justice & Police Museum occupe un ensemble de trois bâtiments – l'ancien tribunal de la police maritime, le poste de la police maritime et le tribunal de police. Le musée explore l'histoire sociale du droit, du maintien de l'ordre et du crime en Nouvelle-Galles-du-sud.

Dans les années 1840, le bureau de la police maritime et le poste de garde étaient situés dans le Cadman's Cottage dans les Rocks. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, ce logement s'avéra inadapté à la lourde charge de travail de la police maritime qui évoluait dans l'environnement agité du port et des docks. En 1856, un nouveau bâtiment, conçu par l'architecte colonial Edmund Blacket, fut construit afin d'accueillir le juge de la police maritime et le tribunal. Le tribunal était chargé des affaires relatives au port et son littoral, notamment la contrebande, l'immigration illégale et les vols.

La disposition formelle et l'extérieur imposant du bâtiment de Blacket imposa le style pour de nombreux tribunaux coloniaux. Il s'agit d'un bâtiment d'un étage de style néoclassique d'après la conception des basiliques qui accueilleraient les séances des anciens tribunaux romains. Le grès utilisé était charrié de Bennelong Point, le site du Sydney Opera House.

Le poste de la police maritime conçu par Alexander Dawson fut rajouté en 1858. En 1886, un troisième bâtiment, le Poste de Police conçu par James Barnet fut construit. Dans les années 1890, l'ensemble des bâtiments se composait d'un tribunal d'inculpation et d'un tribunal d'assignation, et d'un poste de police contenant une salle d'inculpation, des cellules de détention provisoire, des bureaux et des logements.

Les deux tribunaux furent fermés en 1918, puis rouverts en 1924 sous le nom de Sydney Traffic Courts (tribunal des infractions routières) jusqu'en 1980. Le poste de police fut connu sous le nom de poste de police de Phillip Street jusqu'à sa fermeture en 1985.

Suite à la fermeture du poste de police, les bâtiments furent restaurés et remis à neuf dans le style de 1890 avant que le Historic Houses Trust l'ouvre au public comme musée.

- 1 PREMIÈRE SALLE D'EXPOSITION** La première salle d'exposition (anciennement bureau du greffier) accueille les expositions temporaires du musée.
- 2 DEUXIÈME SALLE D'EXPOSITION** La deuxième salle d'exposition (anciennement le bureau du magistrat, puis Parking Court) présente les expositions temporaires du musée.
- 3 SANCTUAIRE DU SOUVENIR** Servant auparavant de cuisine du poste de police, le sanctuaire du souvenir est dédié à tous les policiers morts en service depuis la création de la Police de la Nouvelle-Galles-du-sud en 1862.
- 4 CRIMES ET SANCTIONS** Cette présentation d'images et d'objets explore l'histoire des sanctions et des prisons de la Nouvelle-Galles-du-sud, notamment le transport, les sanctions corporelles, la peine de mort et la réforme pénitentiaire de l'époque du peuplement européen à nos jours.
- 5 TRIBUNAL DE POLICE** Le tribunal de police et le tribunal de police maritime adjacent étaient les tribunaux les plus occupés de la Nouvelle-Galles-du-sud au 19<sup>e</sup> siècle, traitant jusqu'à 120 affaires par jour. Les infractions les plus courantes

qu'avaient à traiter les magistrats concernaient les menus larcins et les voies de fait, ainsi que les délits contre l'ordre public tels que l'ébriété et le vagabondage. Le banc des accusés reconstitué d'après les dessins du fameux banc du tribunal de la police maritime, pouvait accueillir jusqu'à 15 prisonniers à la fois qui recevaient des peines telles que des amendes et des périodes courtes d'emprisonnement. Le tribunal fut restauré pour retrouver son apparence des années 1890, et a conservé de nombreuses caractéristiques d'origine telles que l'auvent, le banc du magistrat, la salle des greffiers et la table de barre. Le tribunal de police accueille des expositions sur le système juridique de la Nouvelle-Galles-du-sud et est également souvent utilisé pour des procès fictifs et des programmes éducatifs.

- 6 MUSÉE DU CRIME** Le musée du crime, précédemment bureau de l'inspecteur, présente des photographies signalétiques, des casiers judiciaires et des armes recueillis par la police sur des criminels ou sur des lieux du crime. Cette salle est basée sur le musée de la police de 1910—un musée qui n'était pas destiné au public mais dont l'objectif consistait à former les nouveaux officiers de police sur la criminalité.

**7 SALLE D'INCUPLATION** Restaurée dans son style de la fin du 19e siècle, la salle d'inculpation servait d'entrée principale au poste de police, et de salle d'interrogation des contrevenants, dans laquelle ceux-ci étaient photographiés et inculpés. Dans les années 1890, le poste de police comptait 27 officiers et il n'était pas inhabituel d'effectuer jusqu'à 60 arrestations par jour.

Les quatre cellules de détention provisoire servaient à loger tous les types de contrevenants. Les femmes étaient emprisonnées dans une cellule séparée, tout comme les prisonniers qui souffraient de maladies infectieuses et de troubles psychiatriques. Les prisonniers étaient enfermés pendant de courtes périodes en attendant leur comparution devant le tribunal, leur transport en prison, ou leur libération.

**8 PREMIÈRE CELLULE** L'apparence de la première cellule est identique à celle des années 1890. À cette époque, elle pouvait accueillir jusqu'à 12 prisonniers à la fois.

**9 CELLULE DE L'HISTOIRE POLICIÈRE** La deuxième cellule explore l'histoire de la police en Nouvelle-Galles-du-sud en portant une attention particulière sur la relation entre le peuple aborigène et la police. Des objets et des

installations audiovisuelles explorent des thèmes tels que le protectionnisme, le droit coutumier, les techniques policières et les relations communautaires.

**10 CELLULE MÉDICO-LÉGALE** Des objets, des images et des éléments de preuve d'origine, provenant de la collection du musée, racontent l'histoire des crimes sensationnels et notables du 20e siècle. Cette cellule examine également l'histoire et le développement de la criminalistique.

**11 CELLULE DES BANDITS DE GRAND CHEMIN** La quatrième cellule explore l'histoire des hors-la-loi en Nouvelle-Galles-du-sud entre 1789 et 1901. Elle présente des armes et artefacts associés aux bandits de grand chemin tels que Ben Hall et Thunderbolt.

**12 SALLE JAUNE** Cette salle offre une exposition régulière et changeante d'objets en rapport avec le maintien de la loi, le système juridique, l'histoire sociale et la criminalité, provenant de la vaste collection du musée. Jetez un œil aux nouvelles acquisitions de la collection ainsi qu'aux objets rarement exposés.

